

### CIRCULAIRE N°1 – SAISON 2014/2015 | LE NATIONAL FOOT 5

La Fédération Française de Football et la Ligue du Football Amateur organisent la 1ère édition du National Foot 5. Cette compétition de football qui se joue à 5 contre 5 est ouverte à tous les licenciés et non licenciés.

#### Article 1 – Cadre général

##### 1.1 Champ d'application

Cette présente circulaire s'applique à tous les participants et personnes impliqués dans la préparation et/ou organisation du National Foot 5.

#### Article 2 – Participants et critères d'admission

##### 2.1 Joueurs

La compétition est ouverte à tous.

L'âge minimum requis est de 18 ans au moment du premier match. Aucune dérogation n'est possible.

##### 2.2 Équipes

Les équipes peuvent être mixtes, masculines ou féminines.

Pour participer au National Foot 5, chaque équipe doit être composée de 5 à 10 joueurs.

Chaque équipe s'engage à participer à l'ensemble de la compétition. Les joueurs présents sur la liste de départ, seront ceux qui disputeront toute la compétition.

##### 2.3 Critères d'admission

La participation des équipes à la compétition est soumise au respect des critères suivants :

- Prendre connaissance, appliquer et respecter les règles du jeu définies par la FFF (Annexe 1 – Règlement, National Foot 5).
- Respecter la charte de la compétition (annexe 4)
- Respecter les valeurs véhiculées par la FFF
- (PRETS: Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité)
- Se conformer à toutes les décisions qui relèveront de la Commission d'Organisation
- Avoir payer le droit d'engagement de 70 €

#### Article 3 – Système de compétition

##### 3.1 Phase qualificative

Sur l'ensemble du territoire, 36 centres répondants à des critères précis ont été sélectionnés afin d'accueillir la phase qualificative. Trois schémas de compétition ont été retenus pour cette phase. Chaque centre pourra accueillir et mettre en place un format à 16, 24 ou 32 équipes en fonction de sa capacité d'accueil. Les dates sont déterminées par la Commission d'Organisation.

Cette phase qualificative se déroule sur une journée de la manière suivante :

##### PHASE DE POULES :

**Pour 16 équipes :** 4 poules de 4 équipes (3 matchs par équipe)

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule sont qualifiés pour la phase finale qualificative

**Pour 24 équipes :** 8 poules de 4 équipes (3 matchs par équipe)

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule sont qualifiés pour la phase finale qualificative ainsi que les 4 meilleurs 3<sup>ème</sup>

**Pour 32 équipes :** 4 poules de 4 équipes (3 matchs par équipe)

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule sont qualifiés pour la phase finale qualificative

##### PHASE FINALE QUALIFICATIVE:

##### **Pour 16 équipes :**

les équipes qui se sont qualifiées sont réparties dans la phase finale à partir des quarts de finales de la manière suivante :

1 <sup>ER</sup> POULE 1	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 4
1 <sup>ER</sup> POULE 2	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 3
1 <sup>ER</sup> POULE 3	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 2
1 <sup>ER</sup> POULE 4	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 1



### **Pour 24 équipes :**

les équipes qui se sont qualifiées sont réparties dans la phase finale à partir des huitièmes de finales de la manière suivante :

1 <sup>ER</sup> POULE 1	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 6	1 <sup>ER</sup> POULE 5	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 2
1 <sup>ER</sup> POULE 2	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 5	1 <sup>ER</sup> POULE 6	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 1
1 <sup>ER</sup> POULE 3	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 4	3 <sup>ÈME</sup> MEILLEUR 1	VS	3 <sup>ÈME</sup> MEILLEUR 2
1 <sup>ER</sup> POULE 4	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 3	3 <sup>ÈME</sup> MEILLEUR 3	VS	3 <sup>ÈME</sup> MEILLEUR 4

### **Pour 32 équipes :**

les équipes qui se sont qualifiées sont réparties dans la phase finale à partir des huitièmes de finales de la manière suivante :

1 <sup>ER</sup> POULE 1	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 8	1 <sup>ER</sup> POULE 5	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 4
1 <sup>ER</sup> POULE 2	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 7	1 <sup>ER</sup> POULE 6	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 3
1 <sup>ER</sup> POULE 3	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 6	1 <sup>ER</sup> POULE 7	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 2
1 <sup>ER</sup> POULE 4	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 5	1 <sup>ER</sup> POULE 8	VS	2 <sup>ÈME</sup> POULE 1

De ces phases qualificatives seule une équipe par centre, soit 36 équipes, se qualifie pour la phase régionale.

Le format de compétition est le même pour tous les centres.

Pour information, le déroulé des journées est propre à chaque centre. Il est impératif que chaque équipe se conforme aux instructions reçues concernant les modalités d'accueil qui seront envoyées aux équipes après la validation des inscriptions.

### **3.2 Phase régionale**

Cette phase se déroule sur des parkings d'hypermarchés Carrefour, 6 régions ont été identifiées pour accueillir cette étape. Chaque région est rattachée à 6 centres bien identifiés (Annexe 3, Carte de rattachement des centres) afin d'avoir 6 équipes par étape régionale.

Cette étape se déroule sur une seule journée à des dates qui sont déterminées par la Commission d'Organisation. Nous ferons parvenir une deuxième circulaire en temps voulu aux équipes qualifiées pour la phase régionale donnant les différentes modalités d'organisations et de participation.

Cette phase régionale permet de qualifier 6 équipes pour la phase finale, soit 1 équipe par région désignée.

### **3.3 Phase finale**

La phase finale se tiendra le 31 mai 2015 au Centre National de Football à Clairefontaine.

Participeront à cette finale les 6 équipes qualifiées de la phase précédente. Une troisième circulaire sera envoyée aux équipes qualifiées en temps voulu afin de préciser les différentes modalités d'organisations et de participation.

Une équipe sera désignée vainqueur du National Foot 5 à la suite de la finale.

## **Article 4 – La compétition**

### **4.1 Arbitres**

Toutes les rencontres de la compétition sont dirigées par les arbitres désignés par la commission régionale de l'arbitrage locale.

### **4.2 Délégué**

La FFF se fait représenter à chaque étape par un délégué choisi par elle.

### **4.3 Discipline**

Tous les cas de litige sont jugés après les matchs par la Commission d'Organisation et seront portés sur le procès-verbal de la journée.

### **4.4 Équipements**

Chaque joueur se doit d'avoir une tenue correcte et adaptée pour la pratique du Foot 5.

### **4.5 Règlement**

Le règlement du National Foot 5 (Annexe 1) est appliqué sur cette compétition.

### **4.6 Carton vert**

Afin de maintenir un esprit de Fair-play sur toute la compétition, un carton vert peut être attribué par match aux équipes faisant preuves de bonnes attitudes. Un classement sera établi à la fin de la compétition pour récompenser l'équipe ayant cumulé le plus de cartons vert, se référer à l'annexe 5 pour les modalités.

Lionel BOLAND

Président de la Ligue du Football Amateur



## ANNEXE 1 : LES RÈGLES DU JEU

- > **Ballon :**  
Le ballon doit être de taille 4 lesté type futsal
- > **Joueurs :**  
Les matchs se disputent entre deux équipes composées de 5 joueurs au maximum dont un gardien de but.  
Un match ne peut débuter si l'une des deux équipes compte moins de trois joueurs. De même, le match est arrêté si une des équipes se retrouve avec moins de trois joueurs sur le terrain de jeu.
- > **Remplaçants :**  
Le nombre maximum de remplaçants autorisés est de deux.
- > **Procédure de remplacement :**  
Un nombre illimité de remplacements est autorisé durant les matchs, chacun d'entre eux devant être soumis à l'autorisation de l'arbitre.  
Un remplacement peut être effectué quand le ballon est en jeu ou hors du jeu. Pour chaque remplacement, les joueurs doivent se conformer aux dispositions suivantes :
  - le remplaçant ne peut entrer sur le terrain de jeu avant que le joueur qu'il est amené à remplacer n'ait quitté le terrain
  - un joueur remplacé peut revenir sur le terrain
  - tout remplaçant est soumis à l'autorité et aux décisions des arbitres, qu'il soit appelé à jouer ou non
- > **Equipements des joueurs :**  
La tenue des joueurs doit permettre la pratique sans porter atteinte ou danger pour eux-mêmes et les autres.  
Les équipements ci-dessous sont obligatoires :
  - un maillot
  - un short
  - des chaussettes
  - des protège-tibias
  - des chaussures adaptés
- > **Arbitres :**  
Un match se dispute sous le contrôle d'un arbitre officiel disposant de toute l'autorité nécessaire pour veiller à l'application des Lois du Jeu du Foot 5.
- > **Durée de jeu :**  
Le match se compose d'une seule période, de 12 minutes pour les phases de poules et de 15 minutes pour les phases finales.
- > **Fin des périodes de jeu :**  
Une fois la durée du jeu réglementaire atteinte, si les équipes ne se sont pas départagées en nombre de buts, les deux équipes procéderont à 5 tirs au but chacun.
- > **Matches :**
  - > Phase de poule :
    - match gagné : 3 points
    - match nul : 1 point
    - match perdu : 0 pt
- > **Phase finale qualificative :**  
Aucun point n'est attribué aux équipes à l'issue des rencontres des phases finales. Un vainqueur doit être désigné à chaque match. En cas d'égalité, les équipes procéderont à une séance de tirs au but.
- > **Coup d'envoi:**  
Tous les joueurs doivent se trouver dans leur propre moitié de terrain.  
Le ballon doit être positionné sur le point central.  
Les joueurs de l'équipe ne procédant pas au coup d'envoi doivent se tenir au moins à trois mètres du ballon tant qu'il n'est pas en jeu.



**> Fautes :**

Les fautes se sanctionnent d'un coup franc direct ou d'un coup de pied de réparation:

Fautes sanctionnées d'un coup franc direct:

- contacts, tacles et jeux dangereux
- contestations et injures
- comportement antisportif
- ballon touché délibérément à la main

Tout coup franc doit être exécuté à l'endroit où la faute a été commise.

Fautes sanctionnées d'un coup de pied de réparation :

- Défense d'un adversaire dans la surface de son gardien
- Gardien sorti de sa surface
- 3 fautes commises par une équipe

Le pénalty doit être tiré sans élan avec un pied d'appui fixe au sol.

**> Touche :**

Si le ballon est envoyé dans les filets latéraux ou de toit par un joueur adverse, le ballon est rendu à l'autre équipe. Les joueurs adverses doivent maintenir une distance d'au moins cinq mètres du lieu de la touche.

La touche s'effectue au pied à l'endroit où le ballon est sorti pour les filets latéraux. Quand le ballon touche le filet de toit, il est ramené sur un des cotés au plus proche de l'endroit de la sortie du ballon.

Il est interdit de marquer directement.

**> Sortie de but :**

Une sortie de but est accordée lorsque le ballon est envoyé dans le filet se trouvant derrière les buts. Le ballon est remis en jeu:

- soit, au gardien, si celui-ci a été envoyé par un joueur de l'équipe qui attaque.
- soit, à l'équipe adverse, si celui-ci a été envoyé par un joueur de l'équipe qui défend. Dans ce cas, le ballon est remis en jeu au niveau de la ligne médiane.

**> Gardien :**

Les passes et une-deux en interaction avec les joueurs sont acceptées.

Le gardien n'est pas autorisé à sortir de sa surface.

Toutes les relances se font à la main ou balle au sol.

**> Surface du gardien :**

Les joueurs ne sont pas autorisés à y entrer.

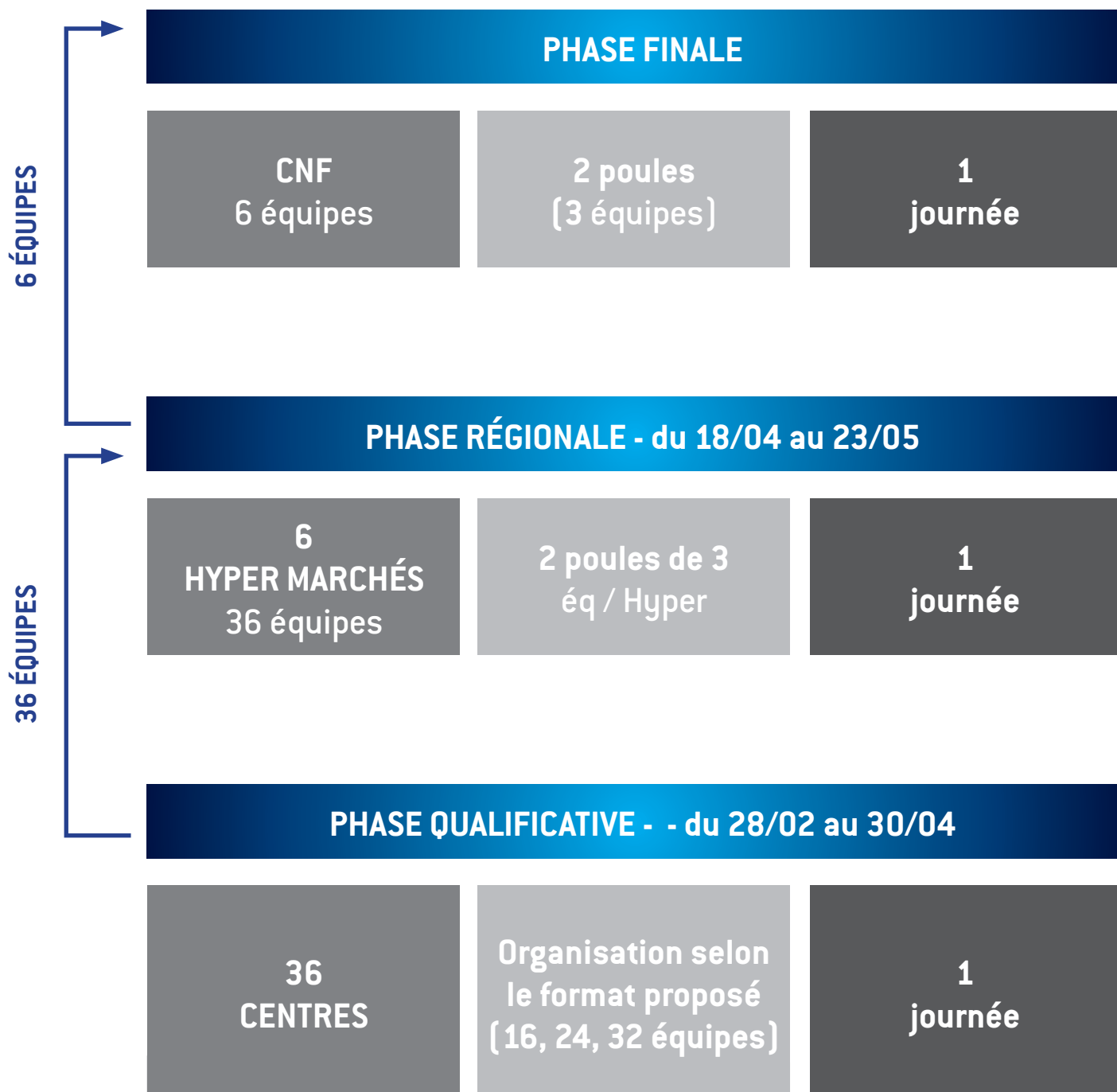
**> Palissades autour du terrain :**

le rebond sur la palissade avec le ballon est autorisé.

Il est interdit de se tenir à la palissade ou de s'accrocher au filet.

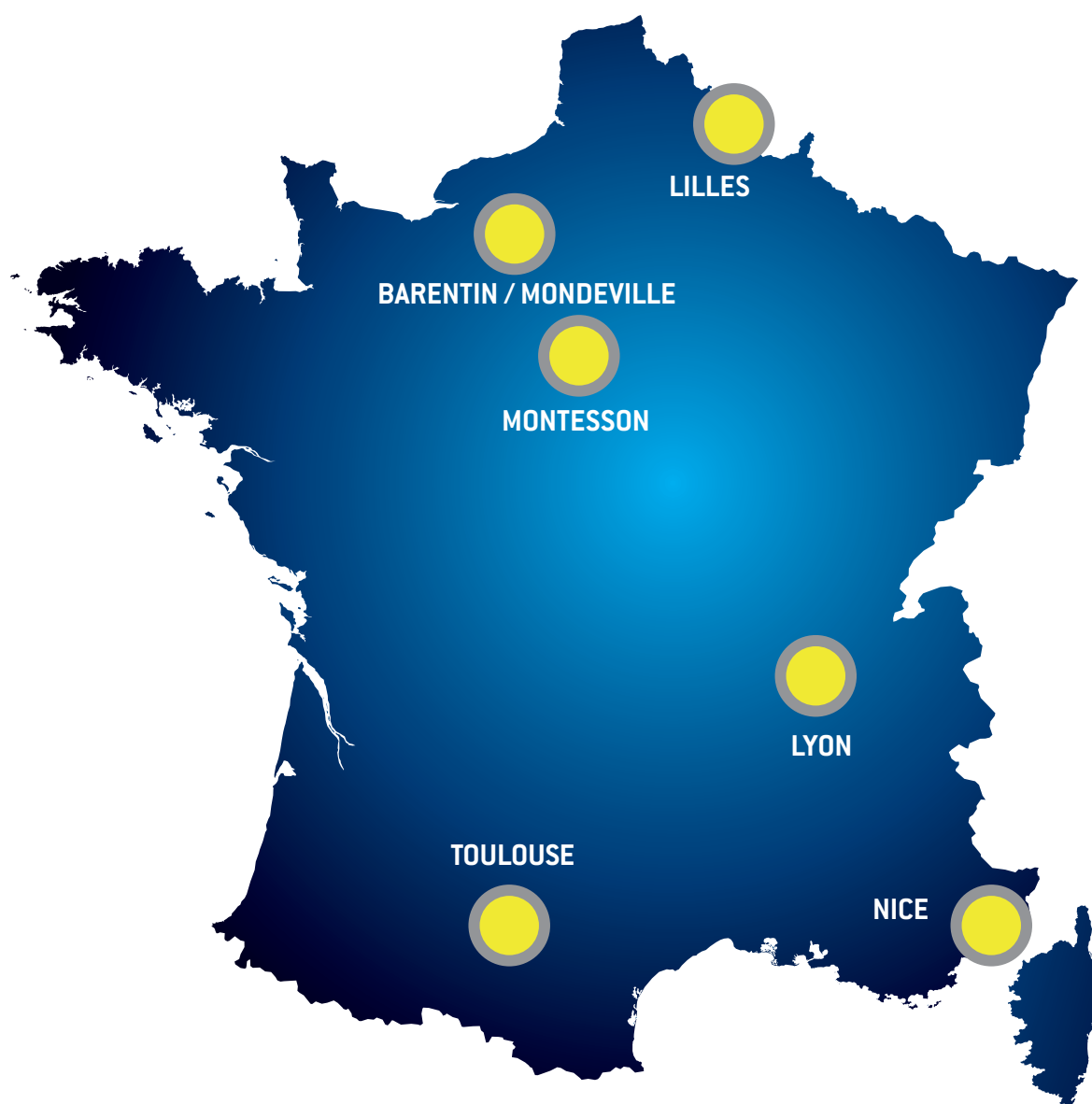


### ANNEXE 2 : DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION



### ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE DE LA COMPETITION

#### LES SITES DE LA PHASE RÉGIONALE



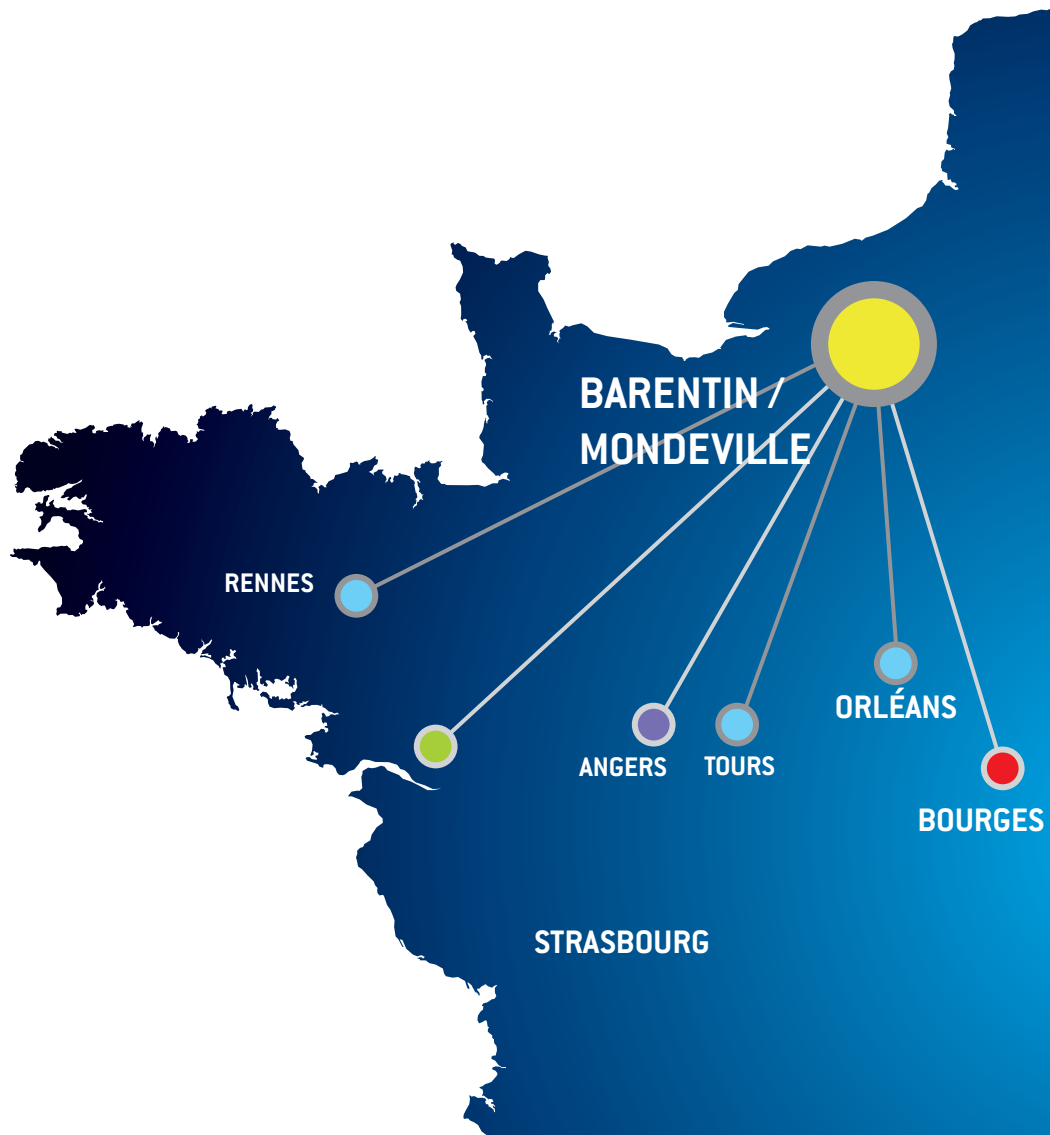
### ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE DE LA COMPETITION

#### LES SITES DES PHASES QUALIFICATIVES ET RÉGIONALES



### ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE DE LA COMPETITION

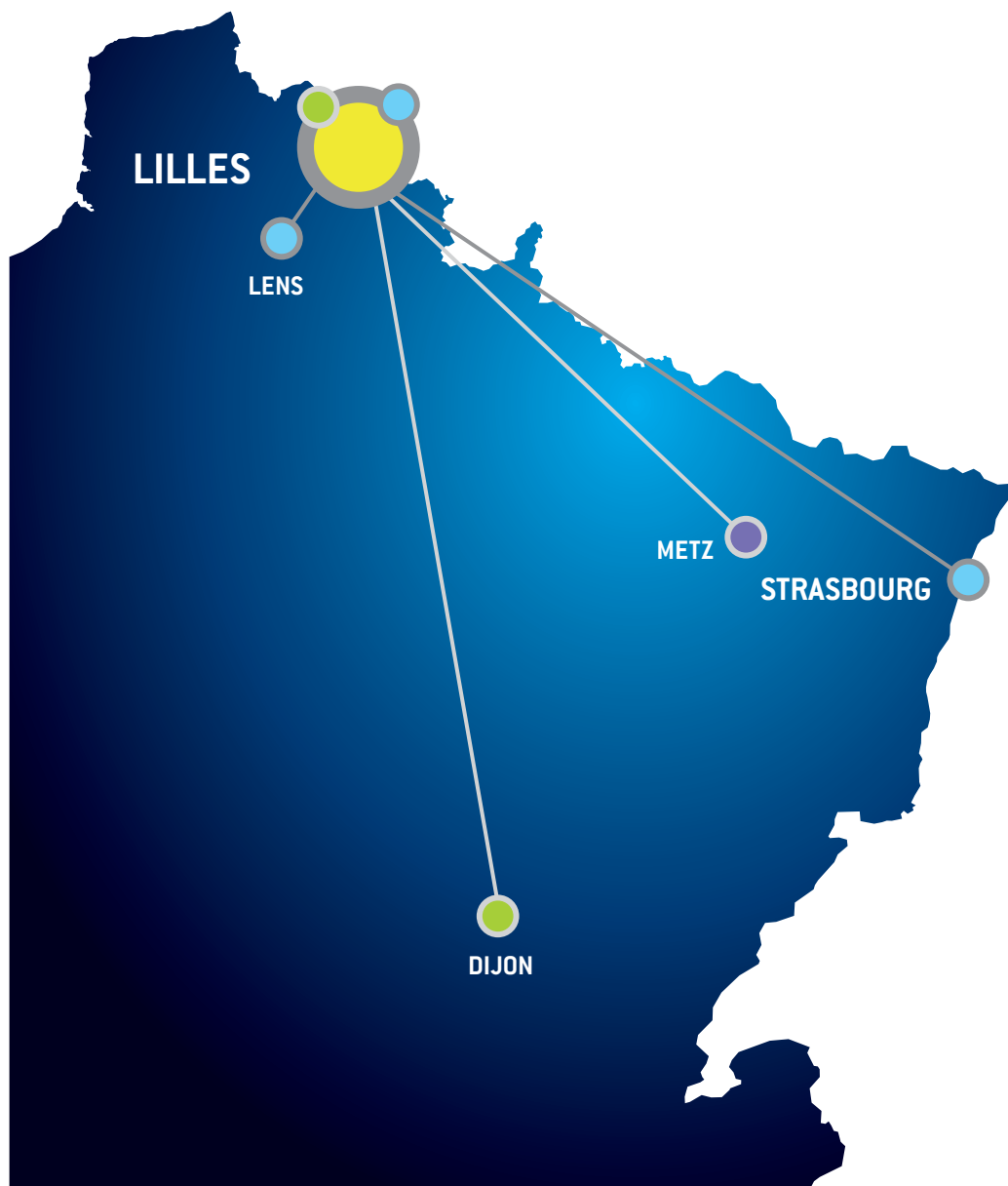
#### PHASE REGIONALE NORD OUEST





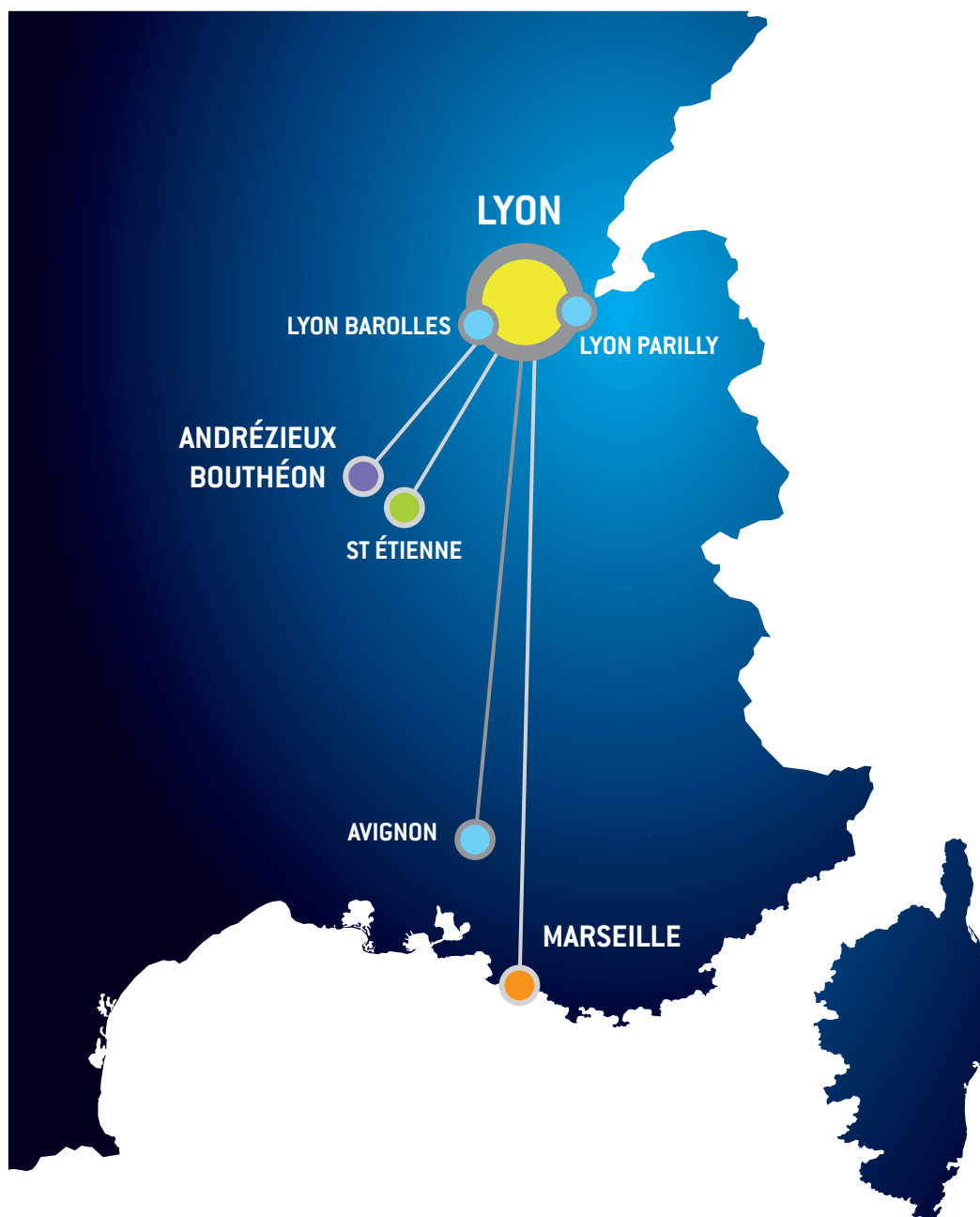
### ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE DE LA COMPETITION

#### PHASE REGIONALE NORD EST



### ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE DE LA COMPETITION

#### PHASE REGIONALE SUD EST (LYON)



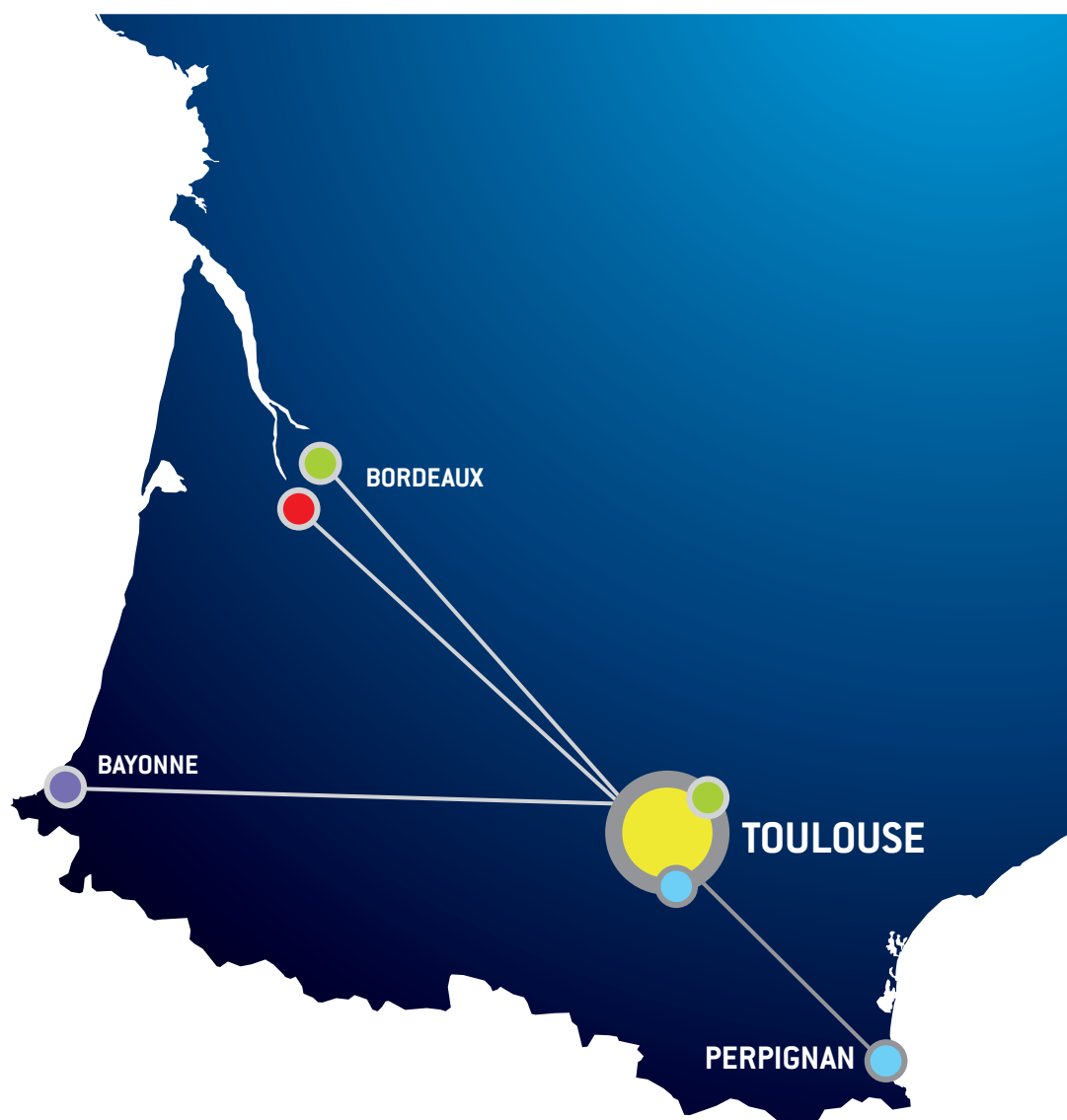
ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE DE LA COMPETITION

PHASE REGIONALE SUD EST (NICE)



### ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE DE LA COMPETITION

#### LES SITES DE LA PHASE RÉGIONALE



### ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE DE LA COMPETITION

#### PHASE REGIONALE - ILE DE FRANCE



### ANNEXE 4 : CHARTE

1. Se conformer aux règlements du National Foot 5.
2. Respecter mes co-équipiers, les adversaires, les arbitres, les dirigeants ainsi que le public.
3. Serrer la main aux joueurs de l'équipe adverse, aux arbitres et officiels, avant et après chaque rencontre, quelle qu'en soit l'issue.
4. Refuser toute forme de violence et de tricherie.
5. Être maître de soi en toutes circonstances.
6. Respecter les valeurs de la Fédération Française de Football (PRETS):
  - PLASIR
  - RESPECT
  - ENGAGEMENT
  - TOLERANCE
  - SOLIDARITÉ
7. Refuser toute forme de racisme.
8. Rester humble dans la victoire et accepter la défaite.
9. Respecter les installations.

Notre équipe s'engage à respecter cette charte.

Nom de l'Equipe :

Nom du capitaine d'équipe :

Fait à ..... Le .....



### ANNEXE 5 : CARTON VERT – ATTITUDE +

#### 1. Objectif

Le carton vert est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements.

#### 2. Les attitudes valorisées

Toutes les attitudes spontanées positives en lien avec les valeurs de la FFF :

##### PLAISIR :

- Privilégier le beau geste ou le beau jeu
- Vivre avec enthousiasme et générosité son match
- Partager des émotions sans exubérance avec ses partenaires...

##### RESPECT :

- Contribuer à la bonne entente au sein de l'équipe
- Reconnaître les belles actions de l'adversaire
- Porter les consignes de l'éducateur ou de l'arbitre.

##### ENGAGEMENT :

- Avoir le goût de l'effort et du dépassement de soi
- Etre un capitaine exemplaire
- Continuer à jouer tout le match, même largement mené...

##### TOLERANCE :

- Minimiser l'erreur d'un partenaire
- Accepter d'être remplacé
- Favoriser l'acceptation de l'erreur arbitrale...

##### SOLIDARITÉ :

- Réconforter un coéquipier en difficulté,
- Rester unis dans la défaite,
- Se comporter comme un remplaçant exemplaire...

#### 3. Mise en place

- 1 carton vert maximum est attribué par match à chacune des équipes.  
Ce n'est pas une obligation, le carton vert est décerné dans le cadre de bonnes attitudes.
- Le centre qui accueille l'étape est chargé de sa mise en place.
- 1 observateur neutre est désigné et identifié. Il observe le comportement des joueurs des deux équipes [1 personne de l'organisation peut remplir ce rôle].

#### 4. Modalités d'attribution

- A l'issue du match, l'observateur désigne le ou les joueurs à récompenser. Il remplit le carton qui sera remis au(x) joueur(s) lauréat(s).
- La remise se fait sur le terrain, en présence des acteurs du match (joueurs et arbitres), le capitaine de l'équipe adverse remet le carton vert au joueur désigné.
- Le motif de la désignation est annoncé.
- Un classement par équipe, comptabilisant le nombre de cartons verts, sera effectué à l'issue de la compétition. L'équipe lauréate se verra récompensée d'une dotation.

